YERRES

Centre Social
N° tél. : 01.69.49.77.69
N/Réf. : LD/MCC

DECISION N° 2000/181

OBJET : Convention ville d'Yerres/Société « Le Centre de création et de Diffusion Musicales » : Représentation d'un spectacle à l'occasion de la fête de Noël des enfants des crèches familiales

Le Député-Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22, L2223-23,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 1995, complétée par celles du 27 juillet 1995 et 26 novembre 1997, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L122-20 du Code des Communes,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 1999 autorisant le Maire-Adjoint à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application des articles L 2122-22 et L2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que les documents y afférents,

VU l'arrêté n° 2000/124 série A du 13 juillet 2000 portant délégation de fonction et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Premier Adjoint,

CONSIDERANT que dans le cadre des fêtes de fin d'année aux crèches familiales « Bambi et Pinocchio » le spectacle proposé par la Société « « Le Centre de création et de Diffusion Musicales », représentée par Monsieur Jean Jacques GUEROULT, son gérant, sise 36 rue Bouton Gaillard - 77000 - VAUX LE PENIL, correspond aux intérêts de la commune,

- DECIDE -

De signer la convention de prestations de service avec ladite Société, concernant un spectacle intitulé « Voyage au Pays des Lumières » qui se déroulera en matinée le 7 décembre 2000 à l'Orangerie de « La Grange au Bois », moyennant un montant de 6000 Frs. TTC.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, exercice 2000, sous fonction 644 nature 6226 et sous fonction 641 nature 6226.

Fait à Yerres, le 19 juillet 2000

Pour Le Député-Maire,
Le Premier Maire-Adjoint Délégué

Nicole LAMOTH

REÇU LE
25 JUIL. 2000
SOUS-P. DE L'ARRDT

Nouveau : site Internet http://www.ville-de-yerres.fr
91335 YERRES CEDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE